

IMPORTANT

Ceci est votre formulaire

DEMANDE DE CONTINGENT DE MISE EN MARCHÉ 2024

Selon le règlement en vigueur, les producteurs qui ont l'intention de mettre en marché du bois pour la prochaine année doivent compléter et retourner leur formulaire au Syndicat avant le 15 octobre de l'année en cours. Nous vous rappelons qu'il est important de faire une demande seulement si vous avez l'intention de produire la quantité demandée. En effet, le volume attribué à chaque producteur qui fait une demande est en relation avec le volume vendu à l'industrie, mais également en relation avec les volumes demandés par les producteurs. Il est très important de ne pas débiter la production avant d'avoir obtenu votre contingent. De plus, toujours communiquer avec un responsable de la mise en marché au Syndicat avant de débiter la production.

Nous vous incitons grandement à remplir le formulaire de demande sur notre site internet à www.spbsaglac.qc.ca

Nom : _____ No producteur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ No téléphone : _____

Courriel : _____ **RETOURNEZ PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE : vallee.mc@spbsaglac.qc.ca**
 SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
 3635, RUE PANET, JONQUIÈRE (QUÉBEC) G7X 8T7

VOLUME DE BOIS QUE VOUS DÉSIREZ METTRE EN MARCHÉ

Produits	Essences	Quantité en m ³ par essence et longueur				
		2,80 m 9 pi 2 po	3,17 m 10 pi 5 po	3,80 m 12 pi 6 po	5,04 m 16 pi 7 po	Longueur d'arbre
Résineux	Sciage	Épinette				
		Sapin				
		Pin gris				

Feuillu	Panneaux	Essences	8 pieds	10 pieds	16 pieds
			Tremble		
	Sciage	Tremble			
	Pâte	Tremble			

LA SUPERFICIE RÉCOLTÉE EST-ELLE SUPÉRIEURE À 4 HA D'UN SEUL TENANT ? OUI NON

Pour toute coupe supérieure à 4 hectares d'un seul tenant, vous devez vous assurer de détenir un plan de gestion ou une prescription sylvicole signé(e) par un ingénieur forestier et nous faire parvenir les documents au besoin. En tout temps, vous devez être conforme à la réglementation municipale.

ENGAGEMENT AUX PRINCIPES DE FORESTERIE DURABLE

Dans le but de satisfaire les exigences de nos clients et de favoriser l'atteinte de nos objectifs, il est important d'obtenir l'engagement environnemental de chaque producteur.

« Je confirme mon adhésion aux principes de foresterie durable et m'engage à employer les meilleures pratiques de gestion, notamment en ce qui a trait au maintien de la santé et de la productivité de la forêt ainsi qu'à la protection de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des espèces menacées ou vulnérables, des sites d'intérêt particulier et des paysages lors de mes opérations. Pour assurer la mise en œuvre des principes de foresterie durable, je confirme avoir les qualifications nécessaires pour respecter les exigences des acheteurs ou encore, je m'engage à recourir aux services d'un exploitant forestier qualifié pour réaliser les travaux et à prendre connaissance des politiques d'approvisionnement en fibre en vigueur. »

Je confirme Signature : _____ Date : _____



Publié par :
 Syndicat des producteurs de bois
 du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 3635, rue Panet, Jonquièrre (Qc) G7X 8T7
 Tél.: 418 542-5666
 Sans frais : 1-800-463-9176
 Téléc.: 418 542-4046
 Responsable de la rédaction :
 Martin Lavoie
 Conception graphique et impression :
 Les Imprimeurs Associés
 Distribution :
 aux producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 en 4 300 exemplaires

« ENTRE les branches »

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS
 DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Volume 25 • Numéro 2 [Automne 2023]

UN OPTIMISME PRUDENT

L'année que nous vivons présentement se déroule sous le signe de l'incertitude sur les marchés du bois d'œuvre. Après avoir atteint des sommets vertigineux au cours des deux dernières années, le prix du bois d'œuvre a navigué à des niveaux plutôt inquiétants au cours des six derniers mois. Il faut dire que nous vivons présentement le ressac des années pandémiques durant lesquelles les gouvernements ont dû investir des sommes astronomiques pour redémarrer et maintenir l'économie suite aux effets dévastateurs de la pandémie. Le taux d'inflation a atteint 8,1 % au cours de l'année 2022, un sommet jamais atteint depuis 1982. Afin de contrecarrer cette hausse et de réduire le taux d'inflation aux environs de 2 %, les banques centrales du Canada et des États-Unis ont dû hausser leurs taux directeurs à plus de 5 %. Ce qui a eu un effet important sur les mises en chantier et sur la demande en bois d'œuvre qui ont diminué significativement à la fin de l'année 2022, entraînant une baisse conséquente des prix du bois d'œuvre.

Toutefois, les mises en chantier de logements et les données sur les ventes de logements en Amérique du Nord pour mai 2023 ont progressé positivement par rapport au ralentissement des mois précédents causé par l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit immédiatement par une légère augmentation des prix du bois d'œuvre sur les marchés. Ce qui est tout de même de bon augure pour les prochains mois en espérant, cependant, que les taux d'intérêt cessent leur progression.

Malgré les soubresauts du marché, nous sentons quand même que l'industrie du bois d'œuvre demeure confiante puisque plusieurs indicateurs, comme le besoin en logement dans toute l'Amérique du Nord, indiquent que la demande en bois d'œuvre devrait se consolider au cours des prochaines années, entraînant ainsi les marchés vers une plus grande stabilité. Si nous ajoutons à ce facteur l'engouement que suscite le matériau bois dans la lutte contre les changements climatiques, nous pouvons présager que l'incertitude actuelle sera de courte durée et que nous pourrions entrevoir l'avenir avec optimisme. La demande en bois rond de la forêt privée devrait donc se maintenir au cours des prochains mois.

Évidemment, pour répondre à ces besoins, il nous faut des forêts privées en santé, productives et protégées des catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses. Tourignons-nous vers la protection et la mise en valeur intensive de nos boisés, nous en avons besoin pour l'avenir.

Daniel Fillion, ing.f.
 Directeur général

INVITATION
JOURNÉE FORESTIÈRE
 « UN MONDE DE POSSIBILITÉS »
 2023

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
 À COMPTER DE 9H00

Au programme cette année

- Exposition d'équipements forestiers
- Démonstrations diverses
- Conférence acéricole

PLUSIEURS PRIX DE PARTICIPATION
 Entrée gratuite
 Service de restauration sur place

ENDROIT :
 ÉRABLIÈRE AU SUCRE D'OR
 7650, chemin de la chaîne
 Laterrière

POUR INFORMATION : 418 542-5666

TIRAGE D'UNE SCIE À CHAÎNE

Organisé par : SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

En collaboration avec :

LES MARCHÉS DU BOIS ROND DE LA FORÊT PRIVÉE Automne 2023 - Hiver 2024

La demande pour le bois des producteurs de la forêt privée est très bonne présentement et elle devrait demeurer forte si l'on se réfère aux marchés du bois d'œuvre et des panneaux qui s'améliorent progressivement. Les usines sont en opération et rien n'indique qu'il y aura un ralentissement au cours des prochains mois. Bien que l'industrie forestière de la région soit confrontée à d'importants feux de forêt et qu'il y aura beaucoup de bois affecté à récupérer rapidement, la demande restera forte pour le bois de bonne qualité provenant de la forêt privée.

AU NIVEAU DES MARCHÉS DU RÉSINEUX, des ententes d'une durée de plus d'un an ont été conclues avec Produits forestiers Résolu et le Groupe Lignarex de La Baie. Ces ententes permettent aux producteurs d'avoir du temps devant eux pour planifier leurs récoltes, pour se trouver un entrepreneur forestier au besoin et de convenir d'un échéancier des travaux à réaliser. Il est également possible de produire du bois pour Arbec de l'Ascension et Scierie Girard de Shipshaw avec lesquels des discussions sont en cours.

D'autres essences comme le mélèze, le pin rouge et le pin blanc peuvent être mises en marché. Ce sont pour la plupart des petits marchés sujets à des changements rapides et peu prévisibles. Informez-vous de la possibilité de produire ces essences de bois avant d'en faire la récolte.

Les prix provisoires payés aux producteurs pour l'épinette, le sapin et le pin gris sont de 60 \$ le mètre cube pour le bois tronçonné et de 56 \$ pour le bois long.

AU NIVEAU DES MARCHÉS DU FEUILLU, le contexte est différent du résineux considérant que le marché se limite à très peu d'acheteurs. Des livraisons de tremble et de peuplier baumier sont possibles à l'usine de panneaux gaufrés de Chambord. La demande pour le tremble de la forêt privée est bonne et les perspectives sont encourageantes. Au cours des dernières années, la compagnie West Fraser a entamé une importante modernisation de son usine de Chambord, la rendant ainsi plus performante et moins fragile aux fluctuations des prix du panneau sur les marchés nord-américains.

Malgré les améliorations de productivité apportées à cette usine et suite à plusieurs rencontres avec les représentants de West Fraser, le contrat, qui a pris fin en mars dernier, n'a pas encore été renouvelé. La production de tremble est tout de même autorisée, mais les producteurs doivent demeurer prudents et faire des demandes de quotas. Présentement, les contingents de mise en marché sont délivrés au jour le jour, le temps qu'une entente soit conclue avec West Fraser.

Actuellement, les prix payés aux producteurs pour le tremble de 8 pieds sont de 30 \$ la tonne métrique verte et 26 \$ pour le tremble 16 pieds. Ces prix sont provisoires et pourraient être réajustés selon le résultat des négociations avec la compagnie.

Il est également possible de produire du bouleau pour des livraisons à l'usine Bois francs Bio Serra de Sainte-Monique (anciennement Industries Thomas-Louis Tremblay). Les normes de façonnage sont avantageuses.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les responsables de la mise en marché.

BOIS RENVERSÉ PAR LES FORTS VENTS DU PRINTEMPS

De fortes bourrasques de vent ont affecté plusieurs propriétaires de boisés privés au printemps dernier. Les propriétaires qui veulent récupérer leurs arbres renversés doivent obligatoirement communiquer avec un responsable de la mise en marché et demander un contingent de mise en marché. Le bois doit être produit selon les normes et spécifications des acheteurs et les volumes récupérés seront acheminés selon les ententes en vigueur.

PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

L'entreprise Labrador Production spécialisée dans la production d'huiles essentielles boréales biologiques est en demande pour des branches d'épinette noire et de sapin et une entente a été conclue avec cette dernière. La récolte de branches doit se faire rapidement et une quantité minimale doit être produite afin que l'entreprise assure le transport. Il faut récolter au moins 300 mètres cubes de billots pour générer un volume de branches suffisant pour organiser le transport vers l'usine située à Girardville. Informez-vous auprès des responsables de la mise en marché pour connaître les conditions et spécifications.

Jacques Tremblay
Directeur de la mise en marché

CHEZ PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU, NOUS ACCORDONS UNE GRANDE IMPORTANCE À L'ENGAGEMENT AUX PRINCIPES DE FORESTERIE DURABLE

Produits forestiers Résolu poursuit ses visites annuelles chez les producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean dans le cadre de son programme d'audit interne pour les normes de certification. Cette année, 3 producteurs forestiers du Lac-St-Jean ont été visités conjointement avec le Syndicat des producteurs de bois du SLSJ. Lors de ces visites, nous évaluons différents éléments dont l'application des saines pratiques; la qualité du bois, le respect de l'environnement; la connaissance des principes de l'AFD et finalement la santé-sécurité. Le constat est à effet que ces opérations respectent l'exigence d'exploitants forestiers qualifiés. Nous croyons important de souligner à nouveau le professionnalisme des propriétaires de boisés privés dans l'application de cette exigence lors de leurs opérations.

Pour Produits forestiers Résolu, la fibre provenant des forêts privées demeure un approvisionnement de choix. Pour maintenir notre certificat d'approvisionnement en fibre, nous devons démontrer qu'une sensibilisation à la mise en pratique des principes d'aménagement forestier durable est réalisée auprès de nos fournisseurs de bois de forêts privées. Ceci implique que les bois livrés par le SPBSLSJ doivent respecter les critères de formation établis par le Comité SFI Québec. À cet effet, le comité SFI Québec offre une formation en ligne « sfi-quebec.org/formation/formation-en-ligne » sur les principes d'aménagement forestier durable ainsi qu'une formation complète pour devenir un exploitant forestier qualifié.

Cette formation a été revue de fond en comble et elle est offerte sous forme de 4 capsules vidéo sur les thèmes suivants :

- Introduction à la certification (principes aménagement forestier durable);
- Les bonnes pratiques;
- Les opérations de récolte;
- La voirie forestière;

Nous remercions sincèrement le SPBSLSJ pour leur implication et leur engagement dans le maintien d'une foresterie durable dans la région ainsi qu'à l'application des meilleures pratiques de gestion.

La certification est un processus volontaire mais important pour le développement socio-économique de notre région et le maintien d'une foresterie durable.

Chez Produits forestiers Résolu, nous reconnaissons et valorisons le bois en tant que matière première renouvelable et écologique entrant dans la confection de papier, de pâte commerciale, de papier tissu, de bois d'œuvre et des autres produits à base de bois que nous fabriquons. Pour plus d'information, visiter notre site internet : www.pfresolu.com/fr

Brigitte Gagné
Surintendante Foresterie & Certification
Lac-St-Jean & Mauricie



West Fraser

Normes de préparation et de façonnage

- **Essences :** Tremble
- **Longueur fixe :** 2.54 m (8 pi 4 po) (100 po)
- Tolérance de ± 5 cm sur la longueur des billes (± 2 po)
- **Diamètre Fin bout :** 9.1 cm (3.5 po) sous écorce

- o Aucun arbre mort ou chicot
- o Aucune fourche
- o Nœuds au ras du tronc
- o Aucune charnière d'abattage, étoile, fendu, racine
- o Bille raisonnablement droite



Normes de préparation et de façonnage

FAÇONNAGE :

Billes droites; aucune fourche ou courbe, coupe perpendiculaire à l'axe de la bille

EMPILEMENT :

Gros bouts du même côté

BILLES DE PIED :

Aucune étoile et racine, tronçonnage de la carie
Aucune charnière d'abattage
Encoche d'abattage (moins de 2 po)

TRONC :

Aucune bille de blocage (baionnette, chancre, fourche, tordu et courbe excessive)

ÉBRANCHAGE :

Aucune branche dans les empilements
Nœuds au ras du tronc

DIAMÈTRE FIN BOUT :

6 cm

ÉTAT DU BOIS :

Aucun arbre mort, brûlé ou détérioré par les insectes et champignons
Aucun corps étranger (sable, fil métallique, clou, etc.)
Aucun bois de champs avec nœuds excessifs
Aucun arbre fendu

DÉMÊLAGE :

Sapin, identification de l'épinette noire pure lors de la livraison

St-Félicien :	5.04 m, 2.80 m et longueur d'arbre
Mistassini :	5.04 m
Girardville :	5.04 m
La Doré :	5.04 m

- Tolérance de ± 5 cm sur la longueur des billes
- Minimum de 2.56 m (laisser-porter) en mélange dans l'empilement pour les usines de La Doré, St-Félicien, et Girardville. Pour Mistassini les billes de 2.56 m provoquent des blocages à l'usine donc le minimum pour cette usine est de 3.10 m
- Diamètre maximum de 38 cm sauf pour Mistassini 60 cm. Marquer les billes > 38 cm avec un dièse (#) à la peinture et ces billes doivent être façonnées obligatoirement en 5.04 m de longueur dans un empilement distinct.

FORMATION DISPONIBLE 2023

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean continue d'offrir un programme de formation aux membres intéressés. Le nombre de personnes requis pour la tenue d'une formation varie entre 10 et 20 participants. Pour plus d'information, communiquez avec M. Marc-André Dion au 418-542-5666 poste 252 ou par courriel à dion.ma@spbsaglac.qc.ca

TITRE	DURÉE	PRIX
Entretien de la scie mécanique et affûtage de la chaîne	7 h	25 \$
Techniques d'abattage	12 h	40 \$
Initiation au GPS	7 h	55 \$
Fiscalité forestière	7 h	45 \$
Formation sur la débroussailleuse	12 h	40 \$
Formation en acériculture		
Aménagement des érablières	7 h	45 \$
Cuisson et transformation	14 h	75 \$
Initiation sur l'identification et la cueillette de champignons forestiers	7 h	25 \$
Produits forestiers non-ligneux	7 h	25 \$
Arpentage	7 h	À déterminer

JOURNÉE FORESTIÈRE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean vous invite à sa traditionnelle journée forestière annuelle. Nous comptons sur votre participation puisqu'elle a contribué, d'année en année, à la réussite de cet événement.

Cette journée se tiendra le 9 septembre 2023 à compter de 9h sur le site de l'Érablière au Sucre d'Or à Latérière.

ACTIVITÉS AU PROGRAMME

Vous pourrez participer aux différents ateliers et activités. Des kiosques et exposants seront partout sur le site. Vous pourrez aussi profiter des démonstrations de machinerie forestière adaptée à la forêt privée. L'entrée sera gratuite pour tous. Nous vous attendons en grand nombre.

LES AVANTAGES D'UN AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

Comme vous savez, nous avons connu une saison de feux de forêt sans précédent et la forêt privée, bien que plus facile à protéger grâce à sa proximité, n'est pas à l'abri de ces catastrophes. Il y a d'ailleurs eu des feux qui ont touché des producteurs cet été.

Il existe un lien entre les épidémies d'insectes et le feu. Dans la région, nous sommes touchés sévèrement par la tordeuse des bourgeons d'épinette depuis plusieurs années. Les arbres gravement affectés ont beaucoup de branches sèches qui font un excellent combustible et favorisent une propagation rapide des incendies. Il faut aussi prendre en considération que ces arbres en perdition ne captent presque plus de carbone. C'est pourquoi la récupération du bois affecté par la tordeuse est recommandée car elle permet de renouveler la forêt et ainsi diminuer sa vulnérabilité au feu. De plus, il est avantageux d'emprisonner le carbone contenu dans le tronc des arbres en transformant le bois en matériau de construction, en substitution à d'autres ressources plus polluantes.

La forêt privée de la région constitue une source d'approvisionnement importante pour les industries de la région. Ce sera d'autant plus vrai si la possibilité forestière de récolte en forêt publique est revue à la baisse en raison de la stratégie pour la conservation du caribou forestier et des pertes de volumes dues aux feux de forêt. Même s'il ne pourra compenser les impacts négatifs engendrés par cette situation, l'aménagement forestier contribuera certainement à optimiser la productivité des boisés privés et assurer une saine gestion des ressources.

Les producteurs forestiers ont donc un rôle à jouer dans la lutte aux changements climatiques en pratiquant un aménagement forestier durable qui permettra à leurs forêts de fournir des services environnementaux, sociaux et économiques.

Martin Lavoie
Coordonnateur environnemental